





L'encadrement des activités cyclistes devra se faire dans le respect des mesures barrières, et des protocoles sanitaires élaborés par le CNAV de la FSGT.

En fonction des directives du Ministère des Sport, cet encadrement peut évoluer

- Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou, à défaut, utiliser une solution hydro-alcoolique.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir.
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter.
- Éviter de se toucher le visage.
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres.
- Saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades.
- Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.
- Il est interdit de distribuer des listes d'engagés ou programme.

Pour la remise des dossards, plaques, transpondeurs et le retour

- Privilégier des dossards ou plaques de cadre uniques pour chaque coureur du comité ou venant régulièrement sur vos épreuves jusqu'à la fin de saison route et VTT, afin d'éviter toute manipulation. Il en sera de même pour la saison de cyclo-cross.
- Favoriser cette remise et retour en extérieur sous barnum.
- Limiter cet endroit aux sportifs.
- Affichage des engagés. Rappeler les consignes de gestes barrières.
- Les coureurs ou vététistes doivent porter un masque.
- Les commissaires ou personnels remettant les dossards, plaques ou transpondeurs devront avoir une visière, un masque et des gants, et être espacés d'un mètre.
- Proscrire temporairement les engagements sur place pour éviter l'attente et l'échange de documents sur place.



- Si engagement sur place, s'il y a, limiter les échanges de monnaie, inciter le paiement par chèque.
- <u>Chaque non licencié FSGT devra laisser obligatoirement un numéro de portable à l'organisateur.</u>
- Prévoir plus de temps pour la remise des dossards, plaques et transpondeurs, l'adapter au nombre d'inscrits, voir plusieurs files.
- Inciter les cyclistes ou vététistes à venir plus tôt chercher leur dossard ou plaque.
- La vérification de licence pour les licenciés FSGT : celle-ci se fera sur présentation à distance, à la personne chargée de la vérification sans la lui donner.
- Pas de signature des listings par les coureurs.
- La file ou les files d'attente : marquage au sol pour assurer la distanciation entre 2 personnes.
- Faire un marquage au sol pour un sens de circulation.
- Si la remise se fait en local fermé : respecter le nombre de personnes, pas plus de dix personnes.
- Au retour des dossards, plaques, transpondeurs, le coureur déposera son dossard, plaque, transpondeur dans une boîte hermétique sous surveillance d'un responsable portant une visière et des gants après tous les retours, <u>attendre 24h pour la désinfection.</u>
- Supprimer l'accès aux vestiaires, douches et wc.

Commissaires

- Port de la visière obligatoire, voir du masque.
- Chaque commissaire a son propre matériel.
- A la table de marquage, espacement d'un mètre entre chaque commissaire et speaker.

Protocole

Le faire de préférence en extérieur :

- Supprimer la remise de récompense autre que les trophées ou médailles aux trois premiers.
- Limiter les échanges d'objets ou s'assurer de leur désinfection.
- Positionner un distributeur de solution hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie de la zone protocolaire.
- Limiter l'accès au podium. Il se fait avec un masque. 💟
- La ou les gerbes et coupes seront disposées sur une table avec un marquage des places ou catégories.
- Remise des prix : ce sont les sportifs qui prennent leurs récompenses identifiées à leur place, sans personnalité ou hôtesse et sans serrage de main ni embrassades.
- Marquage au sol pour maintenir une distanciation entre le speaker, les officiels et les sportifs.
- Limiter les échanges de micros portables, le mettre de préférence sur un pied support.
- Pas de serrage de main ou embrassades entre sportifs, pas de selfies.

Dans les espaces fermés

Permanence, local classement, local anti-dopage...

- Positionner un distributeur de solution hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie.
- Port du masque requis.
- Distanciation des espaces de travail.
- Création d'un sens de circulation pour éviter les croisements.
- Renforcer les contrôles d'accès pour limiter aux strictes personnes habilitées.
- Accès qu'aux commissaires.

Dirigeants et encadrants

- Être en possession de solutions hydro-alcoolique.
- Ne pas serrer les mains, pas d'embrassade.
- Ne pas jeter et donner de bidons.
- Ne rien accepter du public.
- Éviter la manipulation du matériel en club et par le public.

Préconisations complémentaires des épreuves de cyclo-cross

Dossard unique pour chaque sportif jusqu'à la fin de saison.

Zone de dépannage :

- Positionner un distributeur de solution hydro alcoolique dans la zone.
- Un seul dirigeant par club présent dans cette zone.
- Port de la visière requis et gants.
- Espacer les box de dépannage d'un mètre.
- A chaque changement de vélo, désinfection du guidon et de la selle.
- Dépannage sur le circuit port de la visière obligatoire et gants.
- Ravitaillement interdit.

Lavage des vélos :

- Désigner un préposé pour le lavage.
- Le préposé doit porter une visière et des gants.
- Marquage au sol.



Pour plus d'informations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus